



Canicule Il faut d'urgence une loi de programmation scolaire !

Le 24 juin, 58 départements ont été placés par Météo-France en « alerte rouge canicule » et 31 sont en vigilance orange.

Dans les écoles et les collèges, les températures dépassent souvent les 35 degrés. Malaises, céphalées, saignements de nez se multiplient et concernent aussi bien les élèves que les personnels.

Face à une telle situation, le ministre de l'Éducation nationale, Edouard Geffray, renvoie aux décisions locales. Communes, départements, directeurs académiques des services de l'Éducation nationale doivent se débrouiller pour trouver des solutions.

Conséquence : là on ferme les écoles toute la journée, ailleurs seulement l'après-midi, ailleurs encore, on recommande aux parents de ne pas envoyer leurs enfants à l'école. Encore faut-il que ces derniers ne travaillent pas ou qu'ils puissent se permettre de prendre des journées de congé !

Pourtant, le ministre prétend que « *tout a été anticipé* » et que « *des mesures préventives* » ont été prises. En réalité, il s'agit de bricolage qui permet au ministre de ne pas prendre ses responsabilités. C'est la faillite d'une politique qui s'exprime.

La vraie question posée est celle de l'adaptation des bâtiments scolaires – isolation thermique, protections solaires extérieures, végétalisation des cours de récréation, ventilation... – aux épisodes de canicule qui vont se multiplier.

La situation aujourd'hui est le résultat désastreux de choix budgétaires mis en œuvre depuis des décennies par les gouvernements successifs qui, aujourd'hui, mettent en danger la santé des enseignants et des élèves.

Trente-six (voire 50) milliards de plus pour la programmation militaire et le gouvernement ose nous dire que les enfants doivent aller à l'école dans des bâtiments dans lesquels ils ne sont pas en sécurité ?

Une seule réponse possible : la confiscation des milliards de la guerre pour les affecter à une loi de programmation scolaire intégrant la rénovation du bâti et toutes les constructions nécessaires.

Et pour l'imposer, l'unité de toutes les organisations ouvrières, par et dans la mobilisation.

Telle est la position du Parti des travailleurs qui combat pour un gouvernement de rupture ouvrière.

**MEETING INTERNATIONALISTE
LE 8 NOVEMBRE 2026 À 14 HEURES
ESPACE CHARENTON, PARIS**

327, rue de Charenton Paris 12^e • Métro Porte de Charenton

Adhérez au Parti des travailleurs. Lisez *La Tribune des travailleurs*.

Je souhaite adhérer au Parti des travailleurs.

Nom, prénom :

Adresse :

Courriel et/ou téléphone :

A retourner à : contact@parti-des-travailleurs.fr ou à Parti des travailleurs,

BP 31, 93105 Montreuil Cedex.

Accédez au site du Parti des travailleurs en flashant le QR Code

